



**Réponse commune du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Ministre de la Sécurité intérieure, à la question parlementaire n° 6470 du 12 juillet 2022 de Monsieur le Député André Bauler concernant le nouveau commissariat de police sur le territoire de la ville de Wiltz**

**Question 1 : Le Gouvernement a-t-il déjà retenu un site définitif en vue de la construction de nouveaux bâtiments au service de la police wiltzoise ? Le terrain en question a-t-il pu être acquis entre-temps ?**

Le Gouvernement a pris la décision d'implanter le nouveau commissariat de Police (C3R) à trois roulements sur le site actuel de la Police sis avenue Nicolas Kreins. Après démolition des bâtisses actuelles, un bâtiment administratif hébergeant aussi bien la Police Grand-Ducale que divers services du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse y sera construit.

**Question 2 : Dans l'affirmative quelle sera l'envergure de ce projet en termes de coûts et de capacité d'accueil ? Combien de personnes travailleront plus tard sur le site choisi ?**

L'avant-projet détaillé du projet en question est en cours de finalisation ; le projet prévoit une surface brute d'environ 5'150 m<sup>2</sup> pouvant héberger un commissariat de Police avec un effectif de 30 agents policiers, à savoir 22 personnes ainsi que des renforts à déterminer dans le cadre du recrutement renforcé, ainsi que des bureaux pour 45 collaborateurs de divers services du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Le coût du projet est estimé au stade actuel de la planification à EUR 22'000'000.- TTC.

Luxembourg, le 16 août 2022.

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch